

Département de Seine et Marne

Commune de Varreddes

Compte rendu de la séance du 11 mars 2014

L'an deux mille quatorze et le onze mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué à la date du 5 mars 2014, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame SARFATI Michelle, Maire.

Etaient présents : Madame SARFATI Michelle, Monsieur MENIL Jean-Pierre, Monsieur SCAL Christian, Monsieur PARNIER Denis, Monsieur MESSANT Francis, Madame CARTIER Isabelle, Madame RAFFIER Nathalie, Monsieur MALANDAIN Denis, Monsieur THERRAULT Georges, Madame CAMUS Valérie, Monsieur GALLARDO José, Madame LONGUET Bérangère, Monsieur RASQUIN Michel, Madame LANTENOIS Marie-Thérèse

Pouvoir : Monsieur ELIE Frédéric qui a donné pouvoir à Madame RAFFIER Nathalie

Absents : Madame PIOT Valérie, Monsieur VALET Florian

Secrétaire de séance : Monsieur GALLARDO José

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

1) Compte administratif et compte de gestion 2013 de la commune

Madame le Maire présente le compte administratif 2013 de la commune qui se décompose comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses :	847 084.21 euros
Recettes :	1 381 869.15 euros

Résultat :	534 784.94 euros

Section d'investissement :

Dépenses :	601 987.12 euros
Recettes :	512 748.71 euros
Restes à réaliser :	-161 623,00 euros

Résultat :	- 250 861,41 euros

Un virement de 250 861.41 euros sera effectué de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

Résultat définitif excédentaire : 283 923.53 euros

Madame le Maire se retire.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2013 de la commune et le compte de gestion du percepteur.

2) Compte administratif et compte de gestion 2013 du service assainissement

Madame le Maire présente le compte administratif 2013 du service assainissement qui se présente comme suit :

Section d'exploitation :

Dépenses :	37 514.96 euros
Recettes :	87 001.97 euros

Résultat :	49 487.01 euros

Section d'investissement :

Dépenses :	24 742.08 euros
Recettes :	75 890.95 euros

Résultat :	51 148.87 euros

Résultat définitif excédentaire : 100 635.88 euros

Mme le Maire se retire.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2013 du service assainissement et le compte de gestion du percepteur.

3) Affaires diverses

Madame le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur le Sous-Préfet relatif à la délibération la délibération du 8 octobre 2013 par laquelle le conseil municipal a institué l'Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires. Il demande que cet acte précise quels sont les grades ou cadres d'emplois qui bénéficient de cette indemnité. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide que cette indemnité pourra être attribuée aux agents titulaires appartenant au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.

Madame le Maire présente au conseil municipal un nouveau contrat de maintenance proposé par la société AM Trust pour le photocopieur de la mairie, à savoir : 0.096 € H.T. la copie couleur et 0.01 € H.T. la copie noir et blanc.
Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la tarification proposée

Madame le Maire donne lecture du contrat proposé par la société SACPA pour assurer la capture et la mise en fourrière des animaux errants.
Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le contrat proposé par la société SACPA Domaine de Rabat 47700 PINDERES, au prix de 0.698 € H.T. par habitant et par an.

Madame le Maire rappelle que lors de la précédente séance, il avait été décidé que l'agent technique recruté depuis le 1er janvier 2014, suive une formation pour passer les permis de conduire C et E. Renseignements pris, il s'avère que ces permis ne sont pas nécessaires aux agents communaux qui conduisent un tracteur. Seul le permis BE est obligatoire pour tracter une remorque.
Le conseil municipal, par 14 voix pour et une contre, accepte que l'agent concerné suive une formation pour le permis BE auprès de la société ECF, au prix de 780.00 € T.T.C. auquel il faut ajouté le code pour 300.00 € T.T.C.

Informations sur les travaux en cours et à venir :

Les travaux d'aménagement de la rue de l'Eglise, dans le cadre du contrat triennal de voirie sont en cours, ainsi que ceux d'enfouissement des réseaux rue du Four.
Les travaux pour créer un parking à l'angle de la rue Moreau Duchesne et de la ruelle Donnée vont débuter.
L'enrobé de la chaussée va être refait rue Moreau Duchesne, rue du Four et rue de l'Eglise.

Séance levée à 22 heures 45.